 Passion Armes, 569 Avenue du souvenir français – 83330 Le Beausset

Volet A



Mise en application du décret 2018-542 au 01 Aout 2018.

1. Vente de particulier à particulier d’arme de catégorie C ou D: 40€/arme

**Pièces indispensables à fournir:**

1. Carte National d’Identité ou Passeport de l’acheteur et du vendeur
2. Permis de chasser avec la validation de l’année en cours ou de l’année précédente, de l’acheteur.

**Ou**

1. Licence de ball-trap/Tir sportif de l’année en cours ou de l’année précédente, de l’acheteur signée par le médecin.

**Ou**

2- Carte de collectionneur de l’acheteur.

1. CERFA de déclaration du vendeur et/ou facture d’achat du vendeur\*.

Si ces éléments sont indisponibles ou inexistants, joindre une attestation sur l’honneur (Volet B).

1. Justificatif de domicile de **moins de 3 mois.**
2. Vente en cas d’héritage ou d’arme trouvé, à une armurerie:

**Pièces indispensables à fournir:**

1. Carte National d’Identité ou Passeport du vendeur
2. Copie de l’acte de décès, et de l’acte notarié établissant qu’il est le seul héritier.

 Dans le cas d’un héritage partagé, joindre une attestation des autres héritiers qui l’autorise à détenir et vendre l’arme.

1. CERFA de déclaration du défunt et/ou facture d’achat du défunt\*.

Si ces éléments sont indisponibles ou inexistants, joindre une attestation sur l’honneur (Volet B).

Volet B

Le / / ,

Je soussigné :

CNI ou Passeport N° :

Déclare posséder à ce jour l’arme :

Marque :

Modèle :

Calibre :

Numéro de série :

Je détiens cette arme suite à un héritage/don non notarié de la part de :

Je certifie l’exactitude de cette déclaration, pour faire valoir ce que de droit.